



Historique de l'UFCS/FR Formation Insertion

1925

Andrée Butillard, femme catholique engagée dans le travail social et syndical, fonde l'Union Féminine Civique et sociale en 1925 à Paris. Le 5 mars 1925, 9 personnes se réunissent et constituent la première équipe du mouvement : syndicalistes, femmes de la bourgeoisie, formatrice(s) de l'Ecole Normale sociale. Il s'agit alors d'un mouvement Catholique d'action sociale. Les premiers statuts sont rédigés : « ...Elles (les personnes) veulent dans ce but développer l'éducation sociale des différents milieux et exercer les droits civiques qui donneront à la femme l'électorat et l'éligibilité ... ».

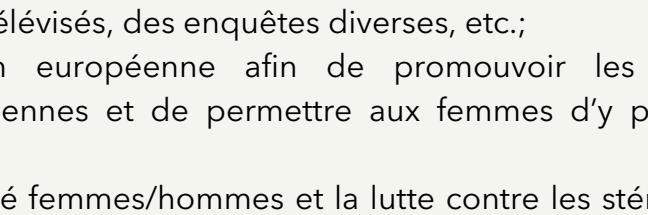
Dès sa création, l'UFCS se veut être « un mouvement largement décentralisé, qui veut atteindre des femmes de tous les milieux, mener une action sociale et civique pour agir sur les structures de la société ».

A la veille de la guerre, l'association regroupe 13 000 adhérentes dans 73 départements.

Après la guerre, le Mouvement compte 70 000 adhérentes, mobilisées pour que les femmes prennent part dans la reconstruction de la nation ; pour les préparer aux mandats de conseillères municipales... L'association collabore aux travaux du Bureau International du Travail sur les mesures destinées aux professionnelles ayant charge de famille, sur le travail des femmes....

A compter des années 60, l'UFCS vise à promouvoir les droits et responsabilités de la personne humaine, de construire une société démocratique qui implique la participation de tous et notamment des femmes. L'association est ouverte à toutes les femmes qui acceptent ces principes et la hiérarchie des valeurs qu'ils impliquent, dans le respect des convictions morales ou religieuses de chacune.

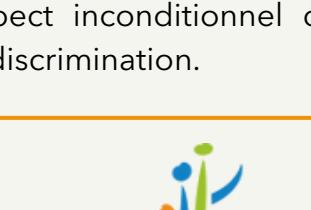
1954



La section lyonnaise de l'UFCS est créée et se développe dans les domaines de :

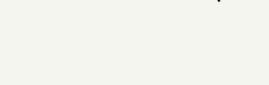
- La formation à la citoyenneté;
- L'éducation populaire et la formation à la vie politique et sociale : prise de parole, prise de responsabilités, animation et compte rendu de réunion, etc.;
- La défense du consommateur avec des permanences d'accueil du public, des informations /sensibilisations de tout public, des spots télévisés, des enquêtes diverses, etc.;
- L'action européenne afin de promouvoir les institutions européennes et de permettre aux femmes d'y prendre leur place;
- L'égalité femmes/hommes et la lutte contre les stéréotypes de genre;
- La lutte contre les discriminations.

1976



Le centre de formation

Dédié spécifiquement à la formation des femmes. Il s'adresse depuis de nombreuses années à un public mixte et développe des actions dans le domaine de l'insertion sociale et professionnelle, de l'emploi et de la formation, de la transversalité des métiers, de l'accès aux soins, de l'action civique et de la responsabilisation du consommateur, etc. avec comme axe central l'égalité des chances, l'autonomie et le respect inconditionnel des personnes, la lutte contre toute forme de discrimination.



vivre mieux !

2008

L'UFCS se rapproche du mouvement Familles rurales. Ainsi, les sections régionales et les équipes locales de l'UFCS se transforment en associations autonomes affiliées aux fédérations régionales et départementales Familles rurales.

L'Association lyonnaise devient l'Union Féminine Civique et Sociale / Familles Rurales Formation Insertion (UFCS/FR Formation Insertion) et se développe.

2026

Suite de la cessation d'activité de la Fédération Familles Rurales 01, l'UFCS redevient autonome le 01/01/2026. Notre engagement à former, insérer et défendre les droits civiques et sociaux de tous les citoyens, en s'appuyant sur notre histoire centenaire et ses valeurs de solidarité reste quant à lui identique.